

Commission Technique

Au Conseil Intercommunal du SIDERE

Rapport de la Commission Technique (CoTech) du Conseil Intercommunal chargée d'étudier le préavis n°24 /2021-2026

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,

La Commission Technique du SIDERE s'est réunie le mercredi 04 octobre 2023 dans les locaux du SIDERE à Perroy.

Elle est composée comme suit :

Messieurs :	Graber Bernard	Président
	Chabloz Cédric	Membre
	Clerc Philippe	Membre
	Tschudin Jacques	Membre

Excusés :	Mani Robin	Membre
-----------	------------	--------

Sont également présents du CODIR, M. Francis Mondoux, M. Samuel Grossmann, ingénieur du bureau Herter et Wiesmann, ainsi que la commission des finances.

Le préavis nous a été présenté par M. Francis Mondoux ainsi que par M. Samuel Grossmann. Ce dernier nous a expliqué toute la partie technique et a répondu clairement à toutes nos questions.

La Commission technique tient à relever les points suivants :

Après l'exécution des travaux du préavis n°17 / 2021-2026 qui concernait la pose d'une nouvelle crépine avec adjonction de chlore, il a malheureusement été constaté que l'amélioration de pompage escompté n'avait pas été atteint.

Afin de permettre une distribution de l'eau sans restriction en 2023, le CODIR a dû procéder en urgence à des travaux, comme décrit dans sa demande de crédit.

Pour effectuer ces travaux, il a obtenu l'autorisation provisoire du canton, de placer l'ancienne crépine à une profondeur de 25 mètres.

Conclusions :

Les travaux ayant déjà été effectués dans l'urgence et aucune restriction d'eau n'ayant été imposée au courant de l'été caniculaire de 2023, c'est à l'unanimité des membres présents, que la Commission Technique vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, d'accepter le préavis 24 / 2021 - 2026 tel que présenté.

Toutefois, pour la seconde fois nous demandons au Codir de bien vouloir tenir informées les commissions concernées lors de travaux urgents.

Luins, le 10 octobre 2023

Au nom de la Commission Technique.

Le Président :



Bernard Graber

Le Rapporteur :



Philippe Clerc

Les Membres :



Robin Mani



Jacques Tchudin



Cédric Chabloz